

Remplacement du mazout—Loi

peut donc dire que le PITRC a entraîné des économies d'énergie différentielles équivalant à environ 30,000 barils de pétrole. En tout, si l'on considère les 30,000 barils par jour du PITRC et les 45,000 barils du PCR, ce sont donc 75,000 barils de pétrole par jour que ces deux programmes ont permis d'économiser.

Le coût de 1.3 milliard de dollars attribué à ces programmes n'est pas non plus très exact. En effet, un tiers des subventions ont été reversées aux gouvernements provinciaux et au trésor fédéral sous forme d'impôts. En réalité, c'est en partie un programme de transfert aux provinces, puisque les gouvernements provinciaux taxent ces programmes eux aussi. Disons que le coût réel pour le gouvernement a été d'environ 900 millions de dollars. Cette dépense de 900 millions a permis d'économiser quelque 75,000 barils par jour. Ce chiffre correspond à une réduction de la consommation de pétrole comprise entre 25 millions et 30 millions de barils par année.

A propos du coût par baril, quand il est venu témoigner devant le comité sénatorial au nom du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Hollbach a déclaré que les économies d'énergie, dans le cas des vieilles maisons mal isolées, pouvaient coûter \$5 pour l'équivalent d'un baril de pétrole. Dans certaines circonstances, le coût pourrait même être de seulement \$2 à \$3 pour l'équivalent d'un baril de pétrole. Il a été possible d'économiser beaucoup d'énergie à un coût inférieur à \$20 le baril. Voyons maintenant à combien nous revient l'approvisionnement en énergie.

● (1210)

Le prix de revient des nouvelles sources d'énergie apportées sur le marché canadien peut prêter à contestation, mais les chiffres suivants vous donneront quand même une bonne idée de la situation: l'énergie gazière revient à \$35 pour l'équivalent d'un baril de pétrole; celle d'Hibernia, à \$30 le baril et celle de Lepreau II, à \$70. M. Hollbach, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a signalé, au cours de son témoignage devant le comité sénatorial, que plusieurs mesures de conservation pourraient être prises à un coût nettement inférieur à \$20 pour l'équivalent d'un baril de pétrole. D'un côté, nous devons déboursier \$5 pour économiser un baril de pétrole et, de l'autre, \$35, \$40 ou \$70 pour obtenir l'énergie équivalant à un baril de pétrole. Il n'y a aucune comparaison possible.

Nous pourrions comparer la conservation de l'énergie et l'approvisionnement en énergie en fonction de l'emploi en calculant le nombre d'emplois créés par million de dollars de ventes annuelles. Ces chiffres proviennent de l'étude de Canertech Incorporated sur le potentiel commercial et les conséquences économiques des économies d'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel du Canada, qui a été publiée en 1983. Le nombre d'emplois créés directement grâce aux économies d'énergie était de 20.2 par an contre 5.8 pour l'approvisionnement en énergie. Si nous prenons l'emploi indirect, nous pouvons voir qu'en ce qui concerne les économies d'énergie, chaque million de dollars dépensé a permis de créer 35.8 emplois par an contre 18.9 pour l'approvisionnement énergétique. Là encore, les chiffres n'ont rien de comparable.

Par conséquent, il revient beaucoup moins cher au gouvernement de réduire la demande en économisant plutôt que d'augmenter l'offre. Cela crée deux fois plus d'emplois, des économies d'énergie permanentes et ce sont les Canadiens qui en

profitent directement plutôt que les sociétés pétrolières et les banques. Cela n'a rien de comparable. Pourtant, en présentant le projet de loi C-24, le gouvernement insiste pour détruire le programme d'économie d'énergie sans toutefois toucher au secteur de l'approvisionnement. Le projet de loi C-24 n'est absolument pas justifié.

Nous avons entendu les porte-parole du gouvernement prétendre que le projet de loi C-24 est nécessaire pour réduire le déficit. Le ministériel qui a pris la parole avant moi a invoqué cet argument. A l'entendre, il faut réduire le déficit pour assainir les finances du Canada. Les chiffres que j'ai présentés ce matin démontrent qu'en économisant l'énergie, le gouvernement économise aussi de l'argent. Le Programme énergétique national lui coûte des milliards, mais il a refusé d'y toucher.

J'ai tenté d'obtenir des chiffres indiquant combien le gouvernement a épargné grâce au programme de remplacement du pétrole. Ce programme a coûté des centaines de millions aux Canadiens. L'énergie économisée grâce au programme d'isolation thermique et au programme de remplacement du pétrole ont permis au gouvernement d'économiser des millions en subventions. Malheureusement, nous ne connaissons pas le montant exact de ces économies. J'ai inscrit une question au *Feuilleton* et j'espère qu'un jour le gouvernement et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourront fournir des chiffres précis. Toutefois, le gouvernement a tort de proclamer que le projet de loi C-24 lui fera économiser de l'argent. Il n'est rien.

De même, en comparant ce qu'il en coûte pour produire de l'énergie d'une part et les économies que permet de réaliser la conservation d'autre part, nous constatons que notre avantage est du côté de la conservation. Prenons par exemple l'énergie nucléaire. Le gouvernement a dépensé des milliards de dollars au fil des années pour le programme nucléaire. Pourtant, ce programme a produit bien peu d'énergie, et à un coût extrêmement élevé. En Ontario, on calcule que le déficit accumulé du programme nucléaire provincial s'élèvera à près de 60 milliards de dollars en 1990. La centrale nucléaire de Darlington a coûté 11.8 milliards, dont 4.8 milliards en frais d'intérêt. Qui en bénéficie? Les banques, évidemment. Le nombre des emplois que créera la centrale de Darlington est bien loin de celui que permettrait de créer ce même montant de 11.8 milliards consacré à la conservation de l'énergie. La quantité totale d'énergie que produit un réacteur nucléaire ne peut soutenir la comparaison avec la quantité que l'on économiserait en consacrant les mêmes ressources à la conservation. La conservation fera économiser plus d'énergie qu'un réacteur nucléaire ne pourra jamais réussir à en produire. On se demande donc pourquoi les gouvernements persistent à investir dans des mégaprojets, dans des projets d'extraction du pétrole sous-marin et dans des projets nucléaires extrêmement onéreux qui produisent de l'énergie coûtant jusqu'à \$70 le baril ou l'équivalent d'un baril, sans pourtant tenir compte de la conservation d'énergie.

Nous devons nous demander qui en bénéficie. Les propriétaires de maison bénéficient de la conservation, car elle leur permet d'économiser sur leur note de chauffage. Mais si nous privilégions les projets nucléaires, qui en bénéficiera? Sûrement pas les propriétaires de maison. Ils devront éventuellement payer les 11.8 milliards pour construire la centrale nucléaire à Darlington, et notamment les 4.8 milliards en frais d'intérêt. Qui en bénéficie? Les banques, évidemment,